



Vous êtes assistantes maternelles
ou vous désirez le devenir.
Parents vous cherchez
une assistante maternelle :

Dans le cadre de la politique d'accueil
du jeune enfant, le Relais Assistantes
Maternelles est un service initié
par la Communauté de Communes
du Canton de Montdidier
en partenariat avec la Caisse
d'allocations Familiales de la Somme
qui participe au financement
et assure un suivi technique.



Pour contacter l'animatrice
du Relais Assistantes Maternelles :

Permanence et Accueil du public

Animation (atelier avec les enfants)
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h00

Accueil du Public sur Rendez Vous
Mercredi et Jeudi de 13h30 à 17h30

Accueil du Public sans Rendez Vous
Mardi de 13h30 à 17h30
Et
Jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique

Le Vendredi de 13h30 à 17h30



Au : 03 . 22 . 98 . 38 . 12

Point rencontre pour les Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté
de Communes du Canton de Montdidier vous accueille
rue Jean Dupuy (entre la salle des fêtes et
le poste de Police Municipale) à Montdidier.

Les réunions d'informations et les ateliers éducatifs
avec les enfants ont lieu le Mardi, Mercredi
et Vendredi de 9h00 à 12h00.

Rue Jean Dupuy 80500 Montdidier
E-mail : cc.montdidier@wanadoo.fr
Web : www.cc-montdidier.com

Relais Assistantes Maternelles



**Un lieu de rencontres, d'échanges,
D'informations, de conseils,
d'animations
et de documentations
pour les assistantes maternelles,
les parents et les enfants.**

Qu'est ce qu'un relais Assistants Maternelles ?



Le Relais Assistants Maternelles est un lieu « ressource » pour les assistantes maternelles et les parents qui souhaitent confier leur(s) enfant(s).

Sa mission :

Créer en environnement favorable à l'accueil des enfants à domicile.



Le relais Assistants Maternelles accompagne les parents et les assistantes maternelles pour faciliter la relation Employeur / Employé(e).



Le Relais pour les parents et les futurs parents



Vous bénéficiez :



D'informations administratives sur les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (Prestation d'accueil du jeune enfant pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2004, AFEAMA ...)*



D'Informations législatives concernant l'embauche d'une assistante maternelle (droits et devoirs d'un employeur, contrat de travail, déclaration URSSAF, relation avec le centre PAJEMPLOI Bulletin de salaire...)



**Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée.*

Le Relais pour les Assistants Maternelles

Pour les candidates à l'agrément :

Le Relais vous informe sur la profession et sur les avantages liés à l'agrément.

Pour les Assistants Maternelles agréées



Information sur les droits et les devoirs du salarié (congés, salaire, impôts...)

**Ateliers d'éveil,
Activités manuelles
et réunions d'informations
Documentation**

